



Nombre de conseillers  
en exercice : 39

**A l'ouverture de la séance**

Nombre de présents : 28  
Nombre de représentés : 10  
Nombre de votants : 38

**OBJET**

Affaire n°2016-075  
**COMPTE ADMINISTRATIF 2015**  
**BUDGET ANNEXE DE L'EAU**

**NOTA** / Le Maire certifie que :

- la convocation du Conseil Municipal a été faite le 30 mai 2016 et affichée le 30 mai 2016.

- le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le : **23 JUIN 2016**

LE MAIRE  
  
Olivier HOARAU

**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SÉANCE DU MARDI 7 JUIN 2016**

**L'AN DEUX MILLE SEIZE**, le mardi sept juin, le Conseil Municipal du Port s'est réuni à la Mairie, après convocation légale sous la présidence de M. Olivier Hoarau, Maire.

**Secrétaire de séance** : Mme Anne-Laure Boyer.

**Étaient présents** : M. Olivier Hoarau Maire, Mme Dalila Mahé 2<sup>ème</sup> adjointe, M. Bernard Robert 3<sup>ème</sup> adjoint, Mme Annie Mourgaye 5<sup>ème</sup> adjointe, Mme Annick Le Toullec 8<sup>ème</sup> adjointe, M. Armand Mouniata 10<sup>ème</sup> adjoint, M. Sergio Erapa 11<sup>ème</sup> adjoint, M. Jean Paul Babef, M. Ludovic Latra, Mme Sonia Bitaut, M. Jean-Bernard Gaillac, Mme Danila Bègue, M. Alain Iafar, Mme Brigitte Laurestant, M. Jean-Hubert M'Simbona, Mme Karine Mounien, M. Wilfrid Cerveaux, Mme Karine Infante, M. Brandon Incana, Mme Bibi-Fatima Anli, Mme Anne-Laure Boyer, Mme Mikaëla Latra, M. Hary Auber, Mme Sabine Le Toullec, M. Daniel Vassinot, M. Henry Hippolyte, M. Patrice Payet, M. Patrick Jardinot, Mme Valérie Auber.

**Absents représentés** : Mme Paulette Lacpatia 1<sup>ère</sup> adjointe (par M. Olivier Hoarau), Mme Jasmine Béton 4<sup>ème</sup> adjointe (par Mme Dalila Mahé), M. Fayzal Ahmed Vali 6<sup>ème</sup> adjoint (par M. Jean-Bernard Gaillac), Mme Cala M'Rhéhourri 7<sup>ème</sup> adjointe (par M. Armand Mouniata), M. Jean-Claude Maillot 9<sup>ème</sup> adjoint (par Mme Annie Mourgaye), M. Faustin Galaor (par Mme Danila Bègue), Mme Catherine Gossard (par Mme Anne-Laure Boyer), Mme Dorisca Tiburce (par M. Jean-Hubert M'Simbona), Mme Mémouna Patel (par Mme Sabine Le Toullec).

**Arrivée (s) en cours de séance** : Mme Mikaëla Latra à 17h38.

**Départ (s) en cours de séance** : Mme Bibi-Fatima Anli à 17h49 et M. Sergio Erapa à 18h51.

**Absente** : Mme Firose Gador

.....  
.....

**COMPTE ADMINISTRATIF 2015 - BUDGET ANNEXE DE L'EAU**

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2121-14 et L. 2121-21 relatifs à la désignation d'un président autre que le Maire pour présider au vote du Compte administratif et aux modalités de scrutin pour les votes de délibérations,

**Vu** l'article L. 1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales qui dispose que le vote de l'organe délibérant arrêtant les comptes doit intervenir au plus tard le 30 juin de l'année suivant l'exercice,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L. 2121-31 relatif à l'adoption du Compte administratif et du Compte de gestion,

**Vu** le Compte de gestion de l'exercice 2015 dressé par le Comptable public,

**Vu** l'avis favorable de la commission « Finances et Affaires Générales » du mardi 17 mai 2016,

**Vu** le rapport présenté en séance le 7 juin 2016 relatif au Compte administratif 2015 du Budget Annexe de l'Eau,

**M. le Maire ayant la procuration de Mme Lacpatia, le vote de cette dernière est décompté du Compte Administratif 2015 du budget annexe de l'eau,**

**Après en avoir délibéré et à la majorité (2 abstentions : Mme Auber, M. Jardinot),**

**DECIDE**

**Article 1** : d'approuver le Compte administratif 2015 du Budget Annexe de l'Eau.

**Article 2** : d'arrêter les résultats de l'exercice 2015 comme suit :

En fonctionnement :

- Résultat de l'exercice : excédent de 1 406 608,05 € ;
- Après prise en compte de l'excédent reporté (6 045 406,46 €), le résultat de clôture est un excédent de 7 452 014,51 € ;

En investissement :

- Résultat de l'exercice : déficit de 600 341,89 € ;

- Après prise en compte de l'excédent reporté (1 679 816,30 €), le résultat intermédiaire de clôture présente un excédent de 1 079 474,41 € ;
- Compte tenu des Restes à réaliser en dépenses (1 125 833,43 €) et en recettes (23 490,97 €), le résultat définitif présente un besoin de financement de 22 868,05 €.

**Article 3 :** d'affecter le résultat de fonctionnement de 2015 de la manière suivante :

Le résultat de clôture est un excédent de 7 452 014,51 €. L'affectation est la suivante :

- 22 868,05 € en couverture du besoin de financement de la section d'investissement. Ce montant sera repris au compte 1068 « Excédent de fonctionnement capitalisé » sur l'exercice 2016 ;
- 7 429 146,46 € maintenus en section de fonctionnement. Ce montant sera repris au chapitre 002 « Résultat de fonctionnement reporté » lors d'une prochaine décision budgétaire modificative 2016.

**Article 4 :** d'autoriser le Maire ou tout adjoint habilité à signer les actes correspondants.

**POUR EXTRAIT CONFORME  
LE MAIRE**



COMMUNE DU PETIT-PORT  
LE PETIT-PORT  
9420 REUNION

Olivier HOARAU





## COMPTE ADMINISTRATIF 2015 BUDGET ANNEXE DE L'EAU

Le présent rapport porte sur le Compte Administratif 2015 du budget annexe Eau.

### LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Le tableau présenté ci-après par chapitre fait apparaître les réalisations de l'année (titres et mandats émis) ainsi que la reprise du résultat de fonctionnement reporté :

DEPENSES 2015		Chapitres / Libellé	RECETTES 2015	
Réalisation	Dont Rattachement		Réalisation	Dont Rattachement
<b>Opérations réelles</b>				
		70 - Produits des services, domaine et ventes diverses	1 599 229,73	984 528,15
41 601,54	50 195,00	011 - Charges à caractère général		
<b>Opérations d'ordre</b>				
342 913,14		042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	191 893,00	
<b>384 514,68</b>	<b>50 195,00</b>	<b>Recettes / Dépenses de l'exercice</b>	<b>1 791 122,73</b>	<b>984 528,15</b>
		002 - Excédent antérieur reporté	6 045 406,46	
<b>384 514,68</b>	<b>50 195,00</b>	<b>TOTAL</b>	<b>7 836 529,19</b>	<b>984 528,15</b>

Les recettes réelles de fonctionnement de l'exercice sont constituées du produit de la surtaxe reversée par le délégataire Véolia Eau (chapitre 70 – 1 599 229,73 €).

Les dépenses réelles de l'exercice sont constituées des charges à caractère général (chapitre 011 – 41 601,54 €) relatives aux redevances de prélèvement, aux analyses microbiologiques et à la mission d'accompagnement des exploitants agricoles confiée à la Chambre d'Agriculture.

CA 2014	CA 2015	Evolution 2015 / 2014	Chapitres / Libellé	CA 2014	CA 2015	Evolution 2015 / 2014
			70 - Produits des services et ventes diverses	1 631 291	1 599 230	- 2,0 %
			77 - Produits exceptionnels			
8 610	41 602	383,2 %	011 - Charges à caractère général			
76 054			66 - Charges financières			
753 590	342 913	- 54,5 %	042 - Opérations d'ordre - Transferts entre sections	191 893	191 893	0,0 %
			002 - Excédent reporté	5 500 063	6 045 406	9,9 %
<b>838 254</b>	<b>384 515</b>	<b>- 54,1 %</b>	<b>TOTAL</b>	<b>7 323 247</b>	<b>7 836 529</b>	<b>7,0 %</b>

## LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Le tableau présenté ci-après par chapitres fait apparaître les réalisations de l'année (mandats et titre émis) ainsi que la reprise de l'excédent antérieur :

DEPENSES 2015		Chapitres / Libellé	RECETTES 2015	
Réalisation	Reste à réaliser		Réalisation	Reste à réaliser
<b>Opérations réelles</b>				
		10 - Dotations, fonds divers et réserves	439 587,04	
13 293,55	32 930,74	20 - Immobilisations incorporelles		
101 343,34	438 600,86	21 - Immobilisations corporelles		
1 182 592,53	654 301,83	23 - Immobilisations en cours		
		27 - Immobilisations financières	106 280,35	23 490,97
<b>Opérations d'ordre</b>				
191 893,00		040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	342 913,14	
142 084,42		041 - Opérations patrimoniales	142 084,42	
<b>1 631 206,84</b>	<b>1 125 833,43</b>	<b>Recettes / Dépenses de l'exercice</b>	<b>1 030 864,95</b>	<b>23 490,97</b>
		001 - Résultat d'investissement reporté	1 679 816,30	
<b>1 631 206,84</b>	<b>1 125 833,43</b>	<b>TOTAL</b>	<b>2 710 681,25</b>	<b>23 490,97</b>
<b>2 757 040,27</b>			<b>2 734 172,22</b>	

Les recettes réelles d'investissement de l'exercice sont constituées de la TVA récupérée sur les investissements (chapitre 27 – 106 280,35 €).

Les dépenses réelles d'investissement de l'exercice sont constituées des dépenses d'équipement (chapitres 20 / 21 / 23 – 1 297 229,42 €). Ces dernières concernent divers travaux de réseaux et, en particulier, les travaux sur les forages F7, F8 et FRG1.

CA 2014	CA 2015	Evolution 2015 / 2014	Chapitres / Libellé	CA 2014	CA 2015	Evolution 2015 / 2014
75 437	13 294		20 - Immobilisations incorporelles			
84 618	101 343		21 - Immobilisations corporelles			
249 865	1 182 593	216,50%	23 - Immobilisations en cours			
<b>409 921</b>	<b>1 297 229</b>	<b>216,50%</b>	<b>Sous-Total Dépenses d'équipement</b>			
			10 - Dotations, fonds divers et réserves		439 587	-
594 171		-	16 - Emprunts et dettes assimilées			
			27 - Immobilisations financières	8 287	106 280	1 182,5 %
191 893	191 893		sections	753 590	342 3	%
8 287	142 087	1614,50%	041 - Opérations patrimoniales	8 287	142 084	1614,50%
<b>1 204 273</b>	<b>1 631 207</b>	<b>35,50%</b>	<b>Recettes / Dépenses de l'exercice</b>	<b>770 165</b>	<b>1 030 865</b>	<b>33,80%</b>
			001 - Résultat d'investissement reporté	2 113 924	1 679 816	- 20,5 %
<b>1 204 273</b>	<b>1 631 207</b>	<b>35,50%</b>	<b>TOTAL</b>	<b>2 884 089</b>	<b>2 710 681</b>	<b>- 6,0 %</b>

## LES OPERATIONS D'ORDRE

Les opérations d'ordre sont composées :

- des transferts en fonctionnement de subventions d'investissement perçues sur les travaux pour un montant de 191 893,00 € (dépenses d'investissement au chapitre 040 et recettes de fonctionnement au chapitre 042) ;
- des amortissements pour un montant de 342 913,14 € (dépenses de fonctionnement au chapitre 042 et recettes d'investissement au chapitre 040) ;
- des écritures liées au traitement de la TVA sur les investissements (chapitre 041 – 142 084,42 € en dépenses et en recettes) ;
- de l'excédent de fonctionnement capitalisé (chapitre 10 – 439 587,04 €).

## LES RESULTATS

### ■ En fonctionnement :

Le résultat de l'exercice présente un excédent de 1 406 608,05 €. Après prise en compte de l'excédent reporté (6 045 406,46 €), le résultat de clôture présente un excédent de 7 452 014,51 € qu'il convient d'affecter.

### ■ En investissement :

Le résultat de l'exercice, différence entre les titres et les mandats émis, présente ainsi un déficit de 600 341,89 €. Après prise en compte de l'excédent reporté (1 679 816,30 €), le résultat intermédiaire de clôture est excédentaire à hauteur de 1 079 474,41 €. Compte tenu des restes à réaliser en dépenses (1 125 833,43 €) et en recettes (23 490,97 €), le résultat définitif présente un déficit de 22 868,05 €.

## L'AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT

Compte tenu du besoin de financement de la section d'investissement, il est proposé au Conseil Municipal d'affecter le résultat de clôture de fonctionnement de la manière suivante :

- 22 868,05 € en couverture du besoin de financement de la section d'investissement. Ce montant sera repris au compte 1068 sur l'exercice 2016 ;
- 7 429 146,46 € maintenus en section de fonctionnement. Ce montant sera repris au compte 002 « Résultat de fonctionnement reporté » lors d'une prochaine décision budgétaire modificative.



Il est proposé au Conseil municipal :

- d'approuver le Compte Administratif 2015 du Service de l'Eau.
- d'arrêter les résultats de l'exercice 2015 comme suit :

En Fonctionnement :

- Résultat de l'exercice : excédent de 1 406 608,05 € ;
- Résultat de clôture : excédent de 7 452 014,51 € ;

En Investissement :

- Résultat de l'exercice : déficit de 600 341,89 € ;
- Après prise en compte de l'excédent reporté (1 679 816,30 €), résultat intermédiaire de clôture : excédent de 1 079 474,41 € ;
- Compte tenu des Restes à réaliser en dépenses (1 125 833,43 €) et en recettes (23 490,97 €), résultat définitif : déficit de 22 868,05 €.

- d'affecter le résultat de clôture de Fonctionnement de la manière suivante :
  - 22 868,05 € en couverture du besoin de financement de la section d'investissement;
  - 7 429 146,46 € maintenus en section de Fonctionnement.
- d'autoriser le Maire ou tout adjoint habilité à signer les actes correspondants